

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Commission scolaire des Navigateurs**  
**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES**  
**HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU**  
**D'APPRENTISSAGE**

2<sup>e</sup> séance, année 2017

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Navigateurs tenue le 4 décembre 2017, à 19 h, au Centre administratif 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis (secteur Saint-Romuald), sous la présidence de madame Ève Lapointe.

**Sont présents :**

Madame Ève Lapointe	Présidente
Madame Nadia Tremblay	Vice-présidente
Madame Mélissa Marceau	Trésorière
Madame Catherine Rollier	Commissaire parent CCSÉHDAA
Madame Emanuelle Fréchette	Membre
Madame Nina Boucher	Membre
Madame Audrey Lambert	Membre
Madame Annik Laliberté	Membre substitut au comité de parents
Madame Isabelle Lapointe	Représentante CISSS
Madame Martine Sénéchal	Représentante de la CSDN
Madame Geneviève Lévesque	Représentante du personnel professionnel
Madame Nathalie Maltais	Membre
Madame Virginie Hamel	Représentante du Voilier de Lily
Madame Sophie Ève	Représentante du personnel de soutien

**Sont absents :**

Madame Geneviève Tanguay	Membre
Madame Cathy Rybicki	Membre
Madame Sophie Turgeon	Représentante de la direction d'école
Madame Anne-Renée Belzile	Représentante du personnel enseignant

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Le quorum étant confirmé par la secrétaire, la présidente déclare ouverte la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à 19 h 05.

CCSÉHDAA-17-18-08

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Mélissa Marceau demande que la planification stratégique soit ajoutée au point 10.

Madame Catherine Rollier demande que l'on fasse une résolution du fait que madame Mélissa Marceau ait été désignée en tant que responsable de la planification stratégique.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Nathalie Maltais et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant.

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Adoption du procès-verbal du 6 novembre 2017

5. Suivi au procès-verbal
6. Retour sur les commentaires recueillis face au portrait de situation PI/PSII/TÉVA
7. Lettre aux parents – classe d'adaptation
8. Atelier sur la préparation des parents au PI
9. Projet d'intervention sur le plan d'intervention – suggestion au CCSÉHDAA

**Pause**

10. Rapports
  - 10.1 Président
  - 10.2 Direction générale
  - 10.3 Trésorier
  - 10.4 Représentant du comité de parent
  - 10.5 Sous-comité visibilité
  - 10.6 Sous-comité douance
  - 10.7 Planification stratégique
11. Correspondance
12. Histoires à succès
13. Questions diverses
14. Prochaine rencontre
15. Levée de la séance

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### **3. Parole au public**

Personne, parmi le public, ne souhaite prendre la parole.

**CCSÉHDAA-17-18-09**

### **4. Adoption du procès-verbal du 6 novembre 2017**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Nina Boucher, et résolu :

**D'ADOPTER** le procès-verbal du 6 novembre 2017, avec les modifications suivantes :

Point 6

Dans la mise en candidature pour le poste de présidente, corriger le prénom de madame Geneviève Tanguay.

Point 11

Au deuxième paragraphe, retirer la phrase « Ces outils visant la préparation des parents ».

Point 15

À la deuxième phrase du deuxième paragraphe, changer le mot « rencontre » pour « conférence ».

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### **5. Suivi au procès-verbal**

- 5.1 Suivi au point 4 : lettre aux commissaires

Madame Martine Sénéchal rappelle qu'une lettre adressée au conseil des commissaires devait être rédigée par monsieur Sébastien Amodeo afin d'obtenir un représentant enseignant au primaire et au secondaire. La demande a été présentée au syndicat et a été refusée. Toutefois, les membres tenaient tout de même à adresser une lettre dans l'optique d'obtenir une représentation dans les deux secteurs d'enseignement. Madame Ève Lapointe affirme qu'elle avait oublié et qu'elle relancera monsieur Sébastien Amodeo.

#### 5.2 Suivi au point 7 : représentation organisme extérieur

Madame Tremblay affirme avoir communiqué avec le PHARS et est en attente d'une réponse.

#### 5.3 Suivi au point 10 : dépôt d'un dépliant

Madame Nina Boucher affirme attendre des retours concernant des informations dans le texte du dépliant. La discussion à ce sujet est ainsi reportée à une date ultérieure indéterminée. Des copies du document seront envoyées lorsque la version sera finale.

#### 5.4 Suivi au point 15 : échéancier consultations

Madame Martine Sénéchal affirme avoir contacté la direction générale, qui lui a demandé de bien identifier les objets de consultation et de les soumettre, afin que puissent être fixées des dates.

### **6 Retour sur les commentaires recueillis face au portrait de situation PI/PSIITEVA**

Madame Martine Sénéchal fait un retour sur les résultats de l'activité du World Café (fait en collaboration avec l'Université de Sherbrooke) au cours duquel avaient été discutés des points au sujet du PI et PSII/TÉVA.

Elle fait une présentation (PowerPoint) de ce dont il a été question au cours de cette rencontre. Elle expose les deux volets du projet en mentionnant que le premier est davantage au niveau de la recherche et que le second en est un d'intervention qui sera orienté en fonction des grands enjeux identifiés dans la première phase du projet.

Madame Nathalie Maltais demande si l'on a accès au rapport de cette recherche. Madame Martine Sénéchal mentionne qu'elle s'informerait à ce sujet. Madame Annik Laliberté demande que la présentation PowerPoint soit partagée à l'ensemble des membres du comité.

### **7 Lettre aux parents – classe d'adaptation**

Madame Ève Lapointe affirme que l'an dernier, des parents avaient dit ne pas avoir été mis formellement au courant de la modification du bulletin de leur enfant lorsqu'il se retrouvait en classe d'adaptation, malgré le fait que cela ait un impact considérable sur le reste de son parcours scolaire. De ce fait, une lettre ayant à être remise aux parents dès que leur enfant est référé en classe d'adaptation a été rédigée.

Madame Nadia Tremblay demande qu'une description de la classe soit écrite sur la lettre afin que les parents aient accès à l'ensemble des informations concernant le fonctionnement, le ratio et les ressources auxquelles a droit leur enfant une fois qu'il est inscrit dans une classe à effectif réduit. Elle demande ce qui arrive dans le cas où un parent refuse que son enfant soit envoyé en classe d'adaptation. Madame Martine Sénéchal affirme que dans une telle situation, les membres de la commission scolaire travaillent avec le parent afin d'en arriver à une option qui respecte leurs désirs. Il arrive parfois que l'enfant demeure en classe régulière puisque le parent n'est pas encore à même d'accepter que son enfant se retrouve en classe adaptée.

Madame Geneviève Lévesque dit qu'elle avait dans le passé pris l'initiative de faire une soirée d'information aux parents. Elle suggère de partager aux membres le PowerPoint qu'elle avait alors préparé.

## **9 Projet d'intervention sur le plan d'intervention – suggestion au CCSÉHDAA (Pour des raisons pratiques, le point 9 a été traité avant le point 8.)**

Madame Martine Sénéchal affirme que le point devra être traité ultérieurement puisqu'elle n'a pas été en mesure de rencontrer madame Esther Lemieux pour discuter des objectifs. À la suite de cette rencontre, il pourra y avoir consultation du comité.

## **8 Atelier sur la préparation des parents au PI**

Madame Martine Sénéchal fait un retour au sujet des documents qui seront remis aux parents afin de les préparer aux rencontres de plan d'intervention.

Elle propose que les membres discutent au sujet des divers éléments présents sur les deux documents soumis par courriel. Elle propose que ceux-ci s'arriment, entre autres, aux enjeux mis de l'avant dans le projet d'étude. Deux groupes de travail sont formés afin de fournir des recommandations quant à l'amélioration des documents.

Madame Ève Lapointe demande des volontaires pour faire un gabarit en jumelant les deux documents afin d'en faire un seul. Mesdames Virginie Hamel et Annik Laliberté se proposent pour le faire et l'envoyer pour la prochaine rencontre.

Madame Lapointe ajoute un point au point 10 (10.8) pour le rapport au sujet du colloque de l'Institut TA (troubles d'apprentissages).

## **10 Rapports**

### 10.1 Président

Voir sous-comité douance

### 10.2 Direction générale

Madame Martine Sénéchal rappelle que le gala des Navigateurs aura lieu demain, le 5 décembre, à l'ESLE.

### 10.3 Trésorier

Madame Mélissa Marceau a envoyé à tous les membres les formulaires de remboursement à remplir. Elle affirme que le budget 2017-2018 n'est imputé que d'un montant de 40 \$, pour le remboursement de frais de déplacement de parents datant de l'an dernier. Il avait été discuté de faire un plan plus précis des dépenses à envisager afin de savoir si le montant du budget annuel de 2 625 \$ est suffisant. Cet exercice est difficile puisque tous les membres ne demandent pas de remboursement des frais de déplacement et de gardiennage. Madame Ève Lapointe réitère l'importance de demander les remboursements afin que cela soit déduit du bon budget.

Madame Mélissa Marceau mentionne qu'elle et madame Ève Lapointe ont identifié différents colloques pour lesquels il serait intéressant de mandater certains parents.

### 10.4 Représentant du commissaire parent

Madame Catherine Rollier informe les membres qu'une rencontre extraordinaire a été tenue à huis clos au sujet des frais chargés aux parents.

Le nouveau processus de traitement des plaintes mis de l'avant en fonction des recommandations du protecteur du citoyen a été présenté. Madame Claire Gagnon précise qu'une politique à cet effet sera éventuellement soumise au Conseil des commissaires

Il y a eu présentation du GRIP (grand rassemblement de l'innovation pédagogique) qui poursuit la réflexion sur la façon de rendre l'élève actif dans ses apprentissages.

Madame Martine Gauthier a présenté les résultats du partage du fruit de son travail avec des établissements de Toulouse au sujet de l'inclusion des TSA dans le milieu scolaire. Un montant de 72 000 \$ a été débloqué par le gouvernement (programme de recherche en adaptation scolaire) afin de faire un projet de recherche établissant un lien entre le trouble du spectre de l'autisme et la conscience de soi.

#### 10.5 Sous-comité visibilité

Madame Mélissa Marceau indique que l'on considérerait réimprimer des cartes professionnelles, mais étant donné qu'il y avait des éléments à modifier et qu'il en restait beaucoup depuis la dernière impression, il n'est pas nécessaire de procéder à la réimpression.

#### 10.6 Sous-comité douance

Madame Ève Lapointe a présenté le sous-comité de douance au comité de parents. Elle a soumis 4 questions que chaque parent devra présenter au CE de son école. Le sous-comité pourra commencer à travailler à partir de janvier en partant des réponses recueillies.

### CCSÉHDAA-17-18-10

#### 10.7 Planification stratégique

Madame Mélissa Marceau explique que le comité est actuellement en consultation au sujet du projet de loi 105 sur le plan d'engagement vers la réussite et le projet éducatif. L'entrée en vigueur est prévue pour 2018. Il y a consultation dans la commission scolaire afin de cibler des objectifs. Les objectifs 3 et 7 ont déjà fait l'objet de consultation. Les membres du comité seront consultés le 8 janvier et les résultats des délibérations pourront alors être soumis. La seconde rencontre est le 7 février, mais il y a conflit d'horaire puisque la réunion du présent comité étant le 5, elle se déroulerait avant que ne soient partagés les 3 autres objectifs qui feront l'objet de consultation. Madame Ève Lapointe suggère que la réunion du 5 février soit déplacée au 26 février.

Madame Isabelle Lapointe propose le changement de date de la réunion.

En suivi à la demande de madame Esther Lemieux pour la participation d'un représentant du CCSÉHDAA au comité sur le PEVR une résolution est nécessaire pour élire madame Mélissa Marceau comme représentante du comité EHDAA au comité de planification stratégique. Madame Nina Boucher propose la nomination de madame Mélissa Marceau.

### **ADOPTÉE à l'unanimité**

#### 10.8 Colloque de l'Institut TA

Madame Annik Laliberté fait un résumé des points importants discutés au colloque. Un site a été partagé : <https://fr.khanacademy.org> (vidéo).

Elle mentionne avoir essayé de partager les documents des différentes conférences. Madame Martine Sénéchal lui demande d'envoyer le tout à sa secrétaire, madame Dominique Couture afin que la documentation soit transmise aux membres.

### **11. Correspondance**

Aucune correspondance à traiter.

### **12. Histoires à succès**

Madame Geneviève Lévesque partage qu'elle a vu l'une de ses élèves TSA de secondaire 3 s'épanouir à travers divers défis. En effet, c'est elle qui a accueilli les parents lors d'une activité au stade Honco, qu'elle a agi comme guide lors d'une visite de son école, et qu'elle a même par la

suite demandé d'être guide lors des rencontres de bulletin.

- Madame Audrey Lambert affirme que sa fille est en classe PADI et qu'elle voit de réels changements depuis que sa fille est dans cet environnement d'apprentissage.
- Madame Catherine Rollier affirme que l'événement mannequin d'un jour du projet « la beauté dans la différence » est reconduit cette année. La formule a été modifiée et les enfants sont alors photographiés avec une personne importante pour eux. Elle suggère que le lien de l'événement et de la revue soit partagé sur la page Facebook du comité.

### **13 Questions diverses**

Aucune question n'est formulée de la part des membres.

### **14 Prochaine réunion**

La prochaine rencontre sera le 8 janvier 2018.

**CCSÉHDAA-17-18-11**

### **15 Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Audrey Lambert et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 21h15.

---

Ève Lapointe  
Présidente

---

Andréanne Bastille  
Secrétaire